

**Service Administration Générale et
Affaires Juridiques**

Réf : LP/RL/SQL : n°138
Affaire suivie par : Sandra QUILLÉ LAURONT
Tél : 04.66.73.91.24
Courriel : s.lauront@terredecamargue.fr

Convocation
Conseil Communautaire
affichée le 29 NOV. 2017

Lettre avec A.R.

Aigues-Mortes, le 29 novembre 2017

CONVOCATION

Le conseil communautaire se réunira en séance ordinaire le :

Lundi 18 décembre 2017 à 18h00
au siège de la Communauté de Communes
26 quai des Croisades
30220 Aigues-Mortes

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mes salutations distinguées.

**Le Président
Laurent PELISSIER**



Ordre du jour :

- Point n° 1 : Approbation du choix du candidat proposé (société SUEZ EAU FRANCE) pour le contrat de Délégation du service public de l'eau potable sur le principe de laquelle vous avez été appelés à délibérer le 26 juin 2017.

Conformément aux dispositions régissant les délégations de service public (articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales), les pièces jointes sont les suivantes :

1. Note de synthèse – projet de délibération
2. Procès-verbal d'ouverture des plis reçus du 5 septembre 2017 ;
3. Rapport d'analyse des candidatures en date du 08/09/2017
4. Procès-verbal en date du 8 septembre 2017 de la Commission de délégation de service public arrêtant la liste des candidats admis à présenter une offre et portant ouverture des plis contenant les offres ;
5. Rapport d'analyse technique, juridique et financière des offres en date du 03/10/2017
6. Procès-verbal en date du 3 octobre 2017 de la Commission de Délégation de service public portant rapport d'analyse des offres et avis de la commission de délégation de service public au sens de l'article L. 1411-5 du CGCT en date du 3 octobre 2017 ;
7. Rapport du Président à l'attention du conseil communautaire présentant les motifs de son choix et l'économie générale du projet de contrat de délégation du service public de l'eau potable ;

Sur la base de ces éléments, je vous demanderai :

D'approuver ma proposition de signer la convention de Délégation du service public de l'eau potable avec la société SUEZ EAU FRANCE ;

D'approuver l'économie générale du contrat de Délégation du service public de l'eau potable et des documents qui y sont annexés ;

D'approuver les conditions financières (tarifs, tarifs du BPU, redevance d'occupation du domaine public et modalités d'indexation) figurant dans mon rapport ;

De m'autoriser à signer le contrat de Délégation du service public de l'eau potable avec la société SUEZ EAU France.

Le projet de contrat sera à votre disposition, pour consultation, sur simple demande écrite formulée auprès du service de la Commande Publique mail : c.besser@terredecamargue.fr , dès réception de la présente conformément à l'article L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.